

Coc'6'nel Communication - Abidjan



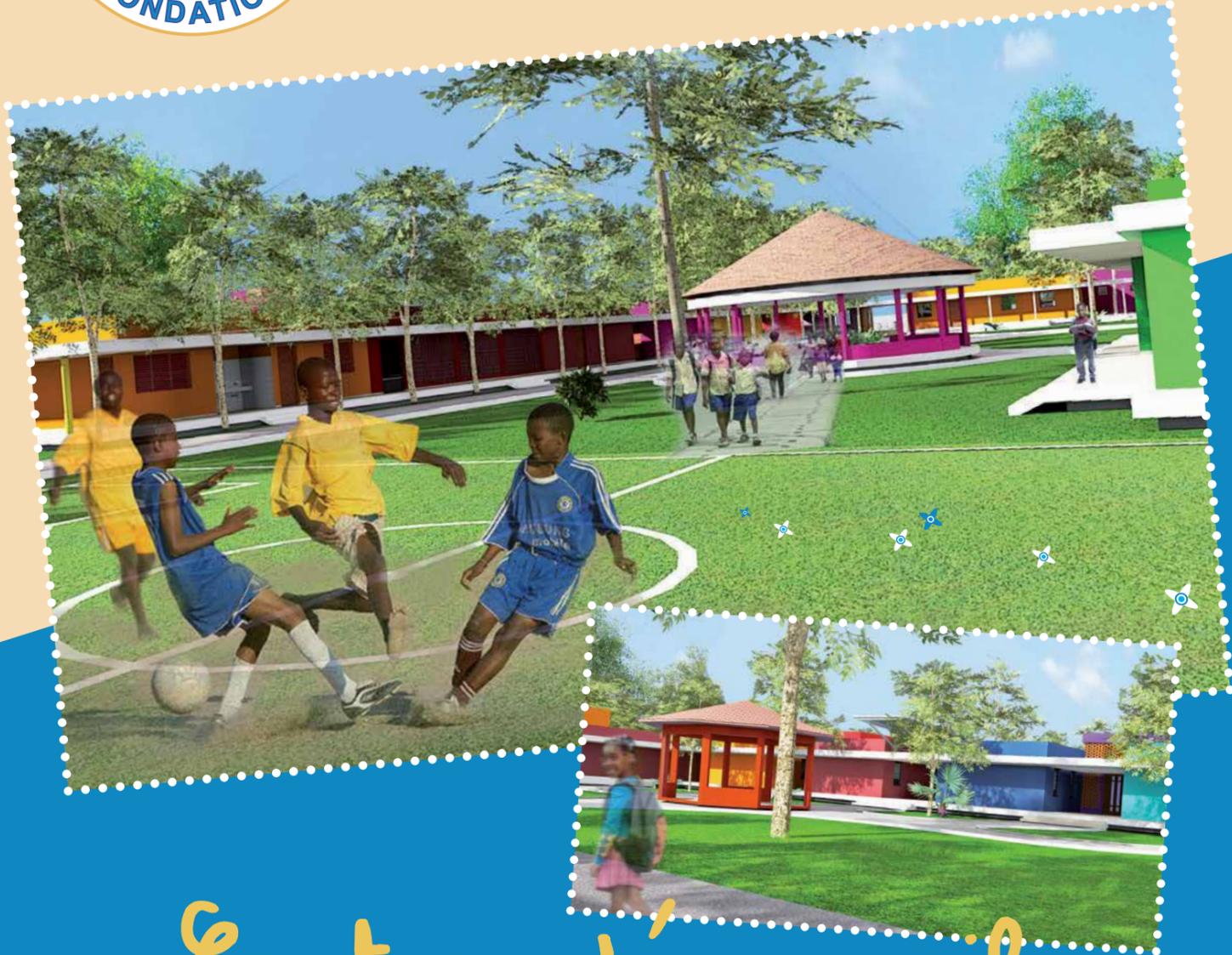
*Un autre avenir pour les enfants d'Afrique*

Abidjan - Côte d'Ivoire - 08 BP 1353 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire  
Tél. : +225.22.44.42.66 - Fax : +225.22.44.42.69  
E-mail : [fondation.childrenofafrica@yahoo.fr](mailto:fondation.childrenofafrica@yahoo.fr)

[www.childrenofafrica.org](http://www.childrenofafrica.org)



# FONDATION CHILDREN OF AFRICA



*Centres d'accueil  
pour enfants  
en détresse*



# Centres d'accueil pour enfants en détresse



**Ce nouveau projet va consister à la construction de trois centres d'accueil pour les Enfants en détresse, pour un coût global de trois milliards FCFA (soit un milliard FCFA par centre)**

La Fondation Children Of Africa veut mettre son expertise au service de la lutte contre le travail des Enfants. Après le projet de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville qui va ouvrir ses portes fin 2016, la Fondation Children Of Africa a décidé de lancer un nouveau projet innovant pour améliorer la prise en charge des enfants victimes de l'exploitation, la traite et le travail des enfants.

En effet, l'absence de centre de transit rend difficile parfois les actions de lutte contre ce phénomène. Consciente de ce préalable et forte de l'expertise acquise de la gestion des centres d'accueil pour les enfants en situation difficile, la Fondation Children Of Africa espère donner un nouveau souffle aux mesures de remédiation du travail des enfants. Ce nouveau projet va consister à la construction de trois centres d'accueil pour les Enfants en détresse, pour un coût global de trois milliards FCFA (soit un milliard FCFA par centre). Ces futurs centres d'accueil auront pour vocation la prise en charge temporaire des enfants recueillis le temps de retrouver leurs familles pour les y réinsérer.



## Témoignages



**Christina de BRUIN**

Représentante Adjointe  
Deputy Representative

En Côte d'Ivoire, nombreux sont les enfants qui sont exposés à différentes formes de violence, abus, et travail à abolir, y compris de traite. Tel que mentionné dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), ratifiée par la Côte d'Ivoire, il est de la responsabilité de l'Etat de prévenir ces situations et de mettre en place des services qui répondent de façon adéquate à leurs besoins de protection. L'accompagnement et la prise en charge des enfants temporairement privés de protection parentale doit prioritairement être une base familiale, mais peut nécessiter, en dernier recours et pour une durée la plus courte possible, une prise en charge en structures d'accueil et d'hébergement. L'UNICEF apprécie les initiatives et actions de la Première Dame visant à améliorer les conditions de vie des enfants; et salue les efforts du Gouvernement pour l'organisation du système national de protection de l'enfant, en particulier le dispositif de protection de remplacement. Un grand pas en avant a ainsi été fait en 2015 avec le développement de standards nationaux pour les familles et les structures d'accueil et d'hébergement. Nous ne doutons pas que la création de ces trois «Maisons» d'accueil et d'hébergement pour les enfants ayant besoin d'une prise en charge temporaire, en particulier les enfants victimes de traite, s'inscrira dans le cadre tracé par ces standards. Rappelons-nous à cet effet que l'objectif des mesures de protection de l'enfant, conformément aux principes internationaux, est de permettre à l'enfant de grandir dans un environnement familial, à l'abri de toutes les formes d'abus, de violence ou d'exploitation. L'UNICEF continuera d'accompagner le Gouvernement dans ce sens, et plus globalement dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant.



**Yao YDO**

Chef bureau UNESCO  
Côte d'Ivoire

L'UNESCO salue et se réjouit fortement de cette action louable de la Fondation Children Of Africa qui vise la réalisation d'un des objectifs de l'UNESCO : la promotion d'une éducation inclusive et de qualité pour tous les enfants, notamment ceux des familles défavorisées. Je voudrais également faire noter que les Objectifs du Développement Durables (ODD) 2016-2030, lancés par les Chefs d'Etats à New York en Septembre dernier, recommandent également aux Etats membres des Nations Unies de prendre toutes les dispositions pour qu'aucun enfant ne soit privé d'éducation à cause des conditions socio-économiques de ses parents. Aussi, dans le PND (2016-2020) qui a été validé par le Gouvernement et les partenaires, un accent est mis sur les questions d'équité, d'inclusion et d'accès à l'éducation pour tous les citoyens ivoiriens pour leur contribution efficace à l'émergence de la Côte d'Ivoire. Comme vous le voyez donc, l'action de Children Of Africa de construire des centres pour la formation des enfants victimes de maltraitance et donc enfants défavorisés, contribue non seulement à l'atteinte des objectifs de l'UNESCO, mais aussi aux objectifs mondiaux de développement (ODD) et aux objectifs nationaux (PND). C'est pour ces raisons que l'UNESCO soutient et apportera son appui technique à cette belle initiative de la Fondation, notamment en ce qui concerne les contenus des programmes de formation dans les Centres. En effet, la grande majorité des enfants (futurs bénéficiaires de ces Centres) sont analphabètes (jamais scolarisés ou déscolarisés prématurés), et doivent avant toute formation qualifiante et professionnalisante, être alphabétisés; et l'UNESCO pourrait y contribuer efficacement.



## De Ferké à Soubré...

Trois localités ont été retenues pour accueillir les centres de Children Of Africa, grâce à leurs positions stratégiques dans le trafic et l'exploitation des enfants. Il s'agit de :

- Ferkessédougou (au nord), l'une des principales villes de la région des Savanes, à la frontière du Mali et du Burkina-Faso. De par sa position, cette ville est la porte d'entrée des trafiquants et exploitants d'enfants.
- Bouaké (au centre), desservie par le chemin de fer Abidjan-Niger, constitue un carrefour commercial sous-régional africain important.
- Soubré (au sud-ouest), principale ville de la région de la Nawa dans le Sud-Ouest du pays, est réputée pour ses cultures de rente dont le café, le cacao, le palmier à huile et l'hévéa.



## Cadre convivial et encadrement spécialisé

Ces villes ont été retenues en raison de leur rôle d'axe de trafic et de transit et de l'importance que prend le phénomène du travail des enfants dans chacune de ces zones.

Children Of Africa veut des centres avec une organisation simple, mais offrant des commodités appropriées afin que les enfants déjà en difficultés et parfois perturbés puissent s'y reconstruire.

Dans la pratique, chaque centre sera composé de :

- un bâtiment administratif composé de bureaux, d'une direction, d'un secrétariat et d'une salle de réunion. En mitoyenneté avec ce bâtiment, il y aura une infirmerie.
- quatre dortoirs dotés chacun de huit lits superposés pouvant ainsi accueillir jusqu'à soixante-quatre enfants.
- bureaux pour le service médico-social. L'un sera occupé par le psychologue, et l'autre par les deux

assistants sociaux, en plus d'une salle d'observation.

- une salle de télévision, des espaces extérieurs pour divertir les enfants. Une salle polyvalente pour leur permettre une remise à niveau scolaire et pour certains l'apprentissage d'un métier artisanal.

- trois salles d'alphabétisation et deux ateliers.
- une cuisine et un réfectoire d'une capacité de cent couverts pour les enfants et le personnel.

La réalisation de ce projet permettra à la Fondation Children Of Africa d'apporter un souffle nouveau au processus de remédiation du travail des enfants, un espoir de vie chez les enfants victimes, mais également un nouveau mode de vie dans les communautés productrices de cacao, respectueux des droits des enfants et de la loi du travail. Une telle prise en charge, de haute facture, des enfants victimes de ce fléau permettra de réduire considérablement l'impact sur leur développement psycho-affectif. Et l'exemple le plus probant de réussite reste sans conteste la Case des Enfants de la Fondation Children Of Africa.



# La Fondation Children of Africa et la lutte contre le travail des enfants

**L**e travail des enfants et ses pires formes constituent un fléau qui nuit gravement non seulement à la santé, mais aussi au développement physique, social et moral de l'enfant. Il compromet son éducation de l'enfant et l'expose à un avenir incertain.

Créée en 1998 par Madame Dominique OUATTARA qui est par ailleurs, la Présidente de la Fondation Children of Africa et œuvre dans bien des domaines d'intervention liés à l'enfance et à son épanouissement, parmi lesquelles : la survie et l'inclusion sociale, la protection des droits de l'enfant, l'éducation de base, la santé, etc.

Forte de son expérience, dans 11 pays dont la Côte d'Ivoire, en ce qui concerne la gestion des problématiques liées à l'enfance, la Fondation Children of Africa devient membre du Comité National de Surveillance des Actions de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CNS), institué par décret n°2011-365 du 3 novembre 2011

et composé d'autres Organisations Internationales telles que le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) ; le Bureau International du Travail (BIT) ; l'ONG Save The Children International; et la Fondation International Cocoa Initiative (ICI).

Depuis, la Fondation de Madame Dominique OUATTARA s'emploie activement à contribuer à l'éradication des pires formes de travail des enfants en mettant un accent particulier sur les actions susceptibles de réduire les facteurs déclencheurs de ce phénomène, soutenant des femmes productrices en leur offrant du matériel, en distribuant des manuels et des kits scolaires aux élèves du District d'Abidjan et de la Côte d'Ivoire profonde, en appuyant les cantines scolaires et en renforçant leurs capacités d'accueil, en créant des salles multimédia à travers le pays, et bien d'autres actions menées en vue de réduire de 30% à l'échéance 2017, les pires formes de travail des enfants observées dans notre pays. L'enjeu étant de bâtir une Côte d'Ivoire sans travail des enfants à long terme.

Entrée du centre



Plan du futur centre



Architecte : Adou Béné